

5 cent.

LA RÉPUBLIQUE

BUREAUX

Petite rue Mercière,
n. 16, au 3^e.

Le Numéro

Organe des Intérêts du Peuple,**Confiance.**

Nous avons la République.
Le Peuple a senti sa force.
Il est en partie armé.
La contre-révolution est donc impossible.
L'avenir est à nous!

Fermeté.

Sachons comprendre toute la profondeur du mot RÉPUBLIQUE.
Soyons convaincus des droits imprescriptibles qu'il nous donne.
Réclamons sans cesse, par tous les moyens qui sont en notre pouvoir, la jouissance de nos droits.

Calme.

Le monde entier doit être et sera régénéré par notre Révolution.
Que nos ennemis du dedans et du dehors, que les aristocraties, que les trônes mêmes, en s'écroulant, admirent encore le peuple qui sait les vaincre.

On s'abonne aux Bureaux du Journal, Petite rue Mercière, 16, au 3^m, et chez le citoyen Coignet, rue Bodin, 4.

AVIS.

Nous nous décidons à faire paraître notre feuille quotidiennement, à partir d'aujourd'hui 19 mars.

TRAVAILLEURS, GARDE A VOUS !

Il faut enfin que nous obéissions à la juste indignation qui nous anime.

Ouvriers!

Une foule de misérables intrigants, oubliant que, d'un souffle, le peuple vient de pulvériser un trône, osent rêver la restauration de l'infâme système que vous avez à jamais fait rentrer dans le néant.

Il faut que vous en soyez avertis. On espère que le désaccord se mettra parmi vous. On travaille à le mettre. De lâches corrupteurs envoyés par de plus lâches encore répandent en secret des sommes d'argent dont ils ne peuvent justifier la source. Ils engagent les travailleurs à suspendre les travaux. Ils savent que grâce aux vols qu'ils ont commis tant qu'ils ont eu la direction des affaires et la manipulation des deniers publics, le pouvoir actuel se trouve privé de ressources, en arrêtant ou en faisant arrêter les travaux; partout ils veulent mettre l'autorité dans l'impossibilité absolue de satisfaire aux demandes légitimes de secours que lui adresseront les ouvriers sans travail.

Ils espèrent qu'alors, exaspérés par la faim, et trompés sur leurs véritables intérêts, les ouvriers s'en prendront aux autorités républicaines et à la république elle-même de leurs maux.

Ouvriers! que l'espoir coupable de ces misérables soit déçu par votre sagesse.

Rapprochez-vous des autorités que vous avez nommées au jour de l'insurrection. Et si une cabale réactionnaire menaçait d'un coup de main, que par votre contenance elle soit anéantie.

Les conspirateurs enlèvent l'argent de la circulation. L'émigration commence. Attention! Dans quelques jours, si cela continue, l'autorité sera forcée d'employer, pour venir en aide au peuple, des mesures rigoureuses qu'auront voulu les ennemis de la république. Qu'ils ne s'en prennent qu'à eux des coups qui les frapperont, Et vous, tenez-vous prêts, toujours prêts, à seconder énergiquement toutes les mesures de salut dictées par une nécessité impérieuse.

TROIS PARTIS EN FRANCE.

Rien de nouveau sous le soleil.

Aujourd'hui, comme au temps de notre première République, l'opinion tout entière se trouve divisée en trois partis distincts.

La force relative de ces trois partis a seule changé; c'est en cela que consiste le progrès accompli.

Ces trois partis sont :

- Le Royalisme,
- La Gironde,
- La Montagne.

Le Royalisme est composé de presque tous ceux qui, par préjugé de naissance ou par position sociale, se croient intéressés à voir se relever un ordre de chose qui n'est plus de notre temps, et que le peuple a pour jamais effacé de ce monde.

La Royauté, sous quelque nom qu'elle se déguise : Orléans, Bonaparte, Bourbon, c'est de l'Histoire, rien de plus.

La Gironde, elle, compte dans son sein des hommes non plus habiles que les royalistes, mais plus dangereux cependant. Ces hommes sont les politiques purs. Ce sont des partisans de la liberté, de l'individualisme. Ils ne connaissent d'égalité que devant la loi. La fraternité c'est pour eux, tout au plus, la charité.

Les Girondins croient la république établie en son entier quand la royauté est à bas, la liberté de la presse proclamée, et les hommes en place remplacés par eux. Quant aux réformes radicales, portant sur les abus du droit de propriété individuelle, dans le but d'augmenter la richesse sociale, ils n'y songent point. Et ceux qui ont de semblables idées sont au moins, à leur dire, des fous dangereux. Le millionnaire et le mendiant leur semblent également libres, frères et égaux.

La Montagne, fidèle à son nom, considère les choses de plus haut.

Tous les hommes lui paraissent appelés à jouir des bienfaits de la création, comme des lumières de l'esprit humain.

Pour la Montagne, la Révolution n'a été que le premier pas d'une immense évolution sociale.

Pour la Montagne, le mouvement commencé le 24 février n'a pas seulement un caractère politique, mais un caractère social.

Ce n'est pas entre le maître et l'esclave qu'a éclaté la lutte, c'est entre la misère et l'extrême opulence.

La Montagne seule, entre les trois partis existants, comprend le problème agité. Seule elle pourra le résoudre.

Pour elle, la République, ce n'est pas la Royauté sauf le roi : c'est **LE REGNE DE TOUS, POUR TOUS.**

Le rôle de la Montagne sera rude et difficile. Les hommes qui s'en voudront charger devront, avant tout, peser leur courage et consulter leur force. Car la haine du privilège sera grande contre les Montagnards.

Cependant que la Montagne soit confiante. Le peuple est juste, il ne lui fera pas défaut. Le peuple sent bien que la Montagne seule peut prendre ses intérêts véritables. Car la Montagne, issue du peuple, a souffert avec lui, pense comme lui, veut comme lui.

Il sait que la Montagne c'est le peuple incarné.

ÉLECTIONS.

Encore des tripotages !

On a affiché, jeudi, sur les colonnes du palais de justice des listes de candidats. Le quartier d'où sort cette liste est une mauvaise recommandation pour ceux dont les noms y

figurent. Ces noms d'ailleurs sont connus et si l'on voulait prouver au peuple qu'on était girondin sinon royaliste, on ne pouvait mieux choisir.

Espère-t-on en imposer à l'opinion publique en étalant aux yeux des citoyens une liste nombreuse, et s'imagine-t-on que le peuple a besoin d'intermédiaire pour choisir ses représentants.

De grâce, messieurs les aristocrates, laissez-nous donc en paix, laissez au peuple le soin d'élections qui le concernent.

Il y a quinze jours nous vivions sous le règne de l'aristocratie, vous manipuliez la matière électorale, c'était votre droit.

Aujourd'hui nous sommes en démocratie; cela ne vous regarde plus; c'est le règne du peuple qui a commencé le 24 février. Ce sont des hommes du peuple, des travailleurs comme lui que le peuple enverra à l'assemblée nationale. Ces députés-là ne porteront pas du muse; ils n'auront pas un binocle. Leur chevelure ne sera pas également et soigneusement partagée. Ils n'auront pas de gants, et si jamais vous aviez l'honneur de les approcher, vous pourriez voir sur leurs mains les durillons qu'y a laissés le manche du marteau et les crevasses qui a fait le *fil-gras*.

Cela vous semble drôle, n'est-ce pas? Et vous vous demandez comment ces gens parleront à la chambre. Oh! rassurez-vous, ces gens là mettront souvent un *s* à la place d'un *t*, mais ils ne laisseront jamais des coquins aux places que devraient occuper des honnêtes gens.

UN CANDIDAT.

Nous prions nos amis les ouvriers, au nom de leurs intérêts les plus chers, de se défier de ces réclames que ne vont pas manquer de publier tous les individus plus ou moins capables, plus ou moins bien intentionnés qui aspirent à représenter le pays.

Il est des gens qui prétendaient hier que la royauté constitutionnelle était le meilleur des gouvernements possibles, et qui cependant, aujourd'hui, crient : Vive la République. Ces honorables citoyens et républicains de fraîche date seront les plus ardents à la curée des votes.

C'est pitoyable !

Mais à côté des honteuses menées de ces misérables, il nous est bien doux de pouvoir en offrir la contre partie.

L'honorable citoyen Lortet, qu'on avait désigné à la candidature a refusé cet honneur, en écrivant la lettre suivante que nous re-

produisons dans l'espérance qu'elle sera une leçon à tous les intrigants qui vont partout briguant les suffrages.

Citoyens,

« Jusqu'aux élections nous avons peu de temps devant nous. Chaque candidat, présenté aux électeurs, doit donc s'empresse de déclarer s'il peut ou veut accepter la candidature.

Dans votre numéro du 9 mars, vous proposez le citoyen Lortet comme l'un des candidats adoptés par quelques électeurs.

Au moment où nous entrons dans une ère nouvelle, où tout est à refaire ou à créer dans le gouvernement et les administrations, chaque citoyen doit, après un examen de conscience déclarer franchement ce qu'il peut faire et surtout ce qu'il *sait* faire.

Tel est, pour ce qui me concerne, le but de cette lettre.

Je suis incapable de remplir les fonctions de représentant. Si j'acceptais, je tromperais mes concitoyens.

Je n'ai aucune notion de législation, ni d'administration; mes études et mes goûts m'en ont toujours éloigné. Je n'ai jamais lu ni une loi, ni un article du code, ni même une discussion des lois présentées à nos chambres. Une loi écrite me fait horreur et me fait fuir.

Vous voyez que je suis très mal préparé. Je n'ai ni pratique ni étude, et, jusqu'au 9 avril, que puis-je étudier; Je n'en ai ni le temps ni la volonté!

J'ajouterai encore, pour motiver mon refus. Les quelques jours d'agitation que nous avons traversés, m'ont appris que ma santé n'y résisterait pas. Deux fois déjà, j'ai été contraint de m'arrêter. Je suis persuadé qu'au bout de huit jours, je serais obligé d'abandonner le poste de représentant.

Veuillez faire agréer mes remerciements à ceux de mes concitoyens qui ont bien voulu penser à moi, et recevoir les témoignages de mon respect.

Lyon, le 18 mars 1848.

LORTET.

ARMEMENT DU PEUPLE.

Nous avons donné les motifs qui nous faisaient désirer l'armement du peuple. Nous avons fait circuler une pétition dans le but d'obtenir, en la réclamant, cette sauve-garde de nos libertés.

Plusieurs exemplaires de la pétition sont rentrés couverts de signatures. Nous engageons tous nos amis les travailleurs, au nom

de leurs plus chers intérêts, à signer et à faire signer cette pétition. Dans quelques jours nous espérons qu'elle sera couverte d'assez de milliers de signatures et que nous pourrons la présenter aux autorités.

Nous aurons d'ailleurs à revenir sur ce sujet et à préparer une manifestation qui pourra nous servir en même temps pour les élections.

— Nous apprenons que le très-honorable ex-président de l'ex-chambre des représentants de la finance, a été mis en état d'arrestation, sur le bateau à vapeur qui le ramenait de Givors dans sa bonne ville de Lyon.

N'ayant pas de mandat contre lui, on l'a relâché à son grand contentement.

Nous ignorons dans quel but l'incomparable carillonneur parlementaire se livrait à cette pérégination; mais nous espérons que ce n'est pas dans celui de recueillir des votes.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE.

Perdiguier, auteur d'un livre sur le compagnonage, homme vertueux et bien connu parmi les ouvriers pour ses honorables efforts tendant à l'union et à la fusion de toutes les corporations, nous a adressé une lettre qui nous confirme encore dans nos prévisions sur les vues réactionnaires du parti girondin, si non royaliste, des bourgeois.

Le passage suivant de sa lettre montrera jusqu'à quel point nous avons besoin de nous unir contre l'esprit aristocratique.

« A Paris, aujourd'hui même, nous sommes en difficulté avec le maire du 8^{me} arrondissement. Le citoyen Moreau refuse d'inscrire sur les listes de la garde nationale, et sur celles des élections, les ouvriers en garni. Selon lui, ces citoyens doivent être regardés comme des parias.....

« Il est à croire que, de toutes parts, l'autorité use de semblables moyens pour donner gain de cause à la bourgeoisie.

« Vous le voyez, travailleurs, partout le girondinisme cherche à escamoter à son profit la Révolution, faite par le peuple et pour le peuple.

Le président des ouvriers serruriers-mécaniciens nous adresse la circulaire suivante, que nous nous empressons de rendre publique.

Lyon, le 16 mars 1848.

L'an LVII de la République française.

LIBERTÉ. ÉGALITÉ. FRATERNITÉ.

Citoyens,

Le comité du Bureau central des ouvriers travailleurs serruriers-mécaniciens de la ville

de Lyon a l'honneur de convoquer votre comité, et convoque les comités de tous les corps d'état de la ville de Lyon, sans exception, pour lundi 20 courant, à midi précis, dans l'établissement de la Rotonde, aux Brotteaux, pour nous réunir en assemblée générale : 1° à l'effet d'élire parmi les citoyens présidents des comités divers un président général, qui n'aura d'autres pouvoirs que de sanctionner et d'approuver les signatures des autres présidents; 2° pour y faire la proposition de nommer des candidats parmi les citoyens travailleurs, pour être élus représentants de la nation républicaine, de l'intérêt et des droits des travailleurs.

Chers citoyens, nous comptons sur l'exactitude de votre présence à cette assemblée générale et solennelle, parce qu'elle est de toute urgence pour le bien-être général.

En attendant, chers citoyens, je vous prie d'agréer l'hommage de ma parfaite considération.

Le président du comité des travailleurs serruriers-mécaniciens de la ville de Lyon.

Augustin MORTERA. M. :

Ingénieur hydraulicien, rue St-Marcel, 7.

CHRONIQUE.

— De faux bruits ont couru vendredi soir dans la ville.

On y disait que Ledru-Rollin avait été remplacé au ministère par Cormenin. Cette nouvelle, donnée par des lettres particulières de Paris, avait, on le conçoit, jeté l'alarme dans l'âme de tout bon citoyen.

Quel a été le but des misérables qui ont voulu répandre ces bruits alarmants? On le soupçonne.

Quoi qu'il en soit, ils ont été bientôt démentis.

— L'existence de clubs secrets tenus par les royalistes nous est dénoncée de toutes parts.

Le parti prêtre ou légitimiste, et le parti orléaniste, se donnent la main dans l'infortune, et espèrent, par leur alliance coupable, ramener la royauté. Le résultat final des odieuses menées de ces gens-là ne nous inspire que pitié, et nous serions les premiers à en rire si nous ne savions combien de désordres pourront avoir lieu à leur instigation avant l'entière consolidation du gouvernement républicain.

Nous invitons tous les vrais citoyens, qui pourraient être instruits du privilège, à nous en faire part au plus tôt, afin que nous puissions les dévoiler et en annuler les effets.

PRISE DE LA BASTILLE.

Le 14 juillet 1789.

Louis XI couvrit le royaume d'échafauds, et rem-

plit les cachots de la Bastille de prisonniers. Si elle resta fermée sous Charles VIII et pendant le règne de Louis XII, ses rigueurs recommencèrent bien vite avec François Ier, qui y renferma l'amiral Chabot et le chancelier Poget.

Jusqu'à présent, nous avons vu la royauté triompher des Anglais et de la féodalité, par les forteresses qu'on lui a laissés élever. Elle va vaincre avec les mêmes armes un nouvel ennemi : l'esprit d'examen, la liberté de conscience; la Bastille et les bûchers eurent raison des Huguenots.

Il serait trop long de faire connaître toutes les victimes de l'intolérance religieuse, cette sœur du despotisme; nous ne parlerons que d'Anne du Bourg, conseiller-clerc au Parlement de Paris, qui, par ses lumières, son intégrité, son amour éclairé de la justice, s'était placé au premier rang de ses collègues, et qui fut brûlé après avoir été pendu. Plusieurs de ses collègues furent arrêtés en même temps que lui, ce furent du Faur, de Foix, de La Porte et Fumée.

Passons rapidement à Charles IX, qui fit renfermer à la Bastille deux maréchaux de France, de Montmorency et de Cossé. Ils furent mis en liberté par Henri III qui avait besoin d'eux, et qui y fit mettre beaucoup d'autres prisonniers. Cette prison joua un grand rôle sous ce règne : deux maréchaux de France faillirent y être étranglés, un prédicateur mourut de terreur en la quittant, un grand seigneur y fut jeté par le caprice du roi, un archidiacre y gémit pour un livre, et un huguenot n'en sortit que pour aller au supplice.

Arrivons à la ligue. Le duc de Guise, maître absolu de Paris et de la Bastille, y fit renfermer Perreux, prévôt des marchands, l'abbé Fayalles, Charles de Choiseul, de Praslin, la présidente de Chace (c'est la première femme qui y fut détenue) ! le premier président, Achille de Harlay; les présidents Blanc-Mesnil, Potier et de Thou; vingt-deux conseillers au Parlement, cent notables habitants de Paris, etc., etc.

Henri IV n'y fit mettre que le maréchal de Biron, qui y fut décapité; Hébert, secrétaire du maréchal; et le comte d'Auvergne.

Enfin, nous arrivons à Louis XIII. Sous ce règne, le cardinal de Richelieu fit de la Bastille une sorte d'oubliette, qui servit ses haines, ses vengeances, et contribua à le maintenir au pouvoir.

Il serait impossible d'énumérer le grand nombre de prisonniers que la Bastille reçoit à partir de ce règne; car, plus on avance dans l'histoire de cette forteresse, plus le nombre des victimes augmente, plus les actes de despotisme se renouvellent.

Nous nous arrêtons là, d'autres se sont chargés de raconter, dans les plus grands détails, la vie des captifs et les causes de leur captivité. Nous avons seulement voulu montrer que les crimes souvent prétendus, que l'on expiait dans les cachots de la Bastille, avaient varié selon les règnes, et qu'elle avait servi toutes les haines, toutes les vengeances! Asservissement de la nation par ses gouvernants ou par l'étranger, tortures inutiles, détentions arbitraires substituées à la justice régulière; voilà le résumé de l'histoire de l'ancienne Bastille, et les dangers à venir des bastilles nouvelles. Les mêmes causes produisent les mêmes effets.

Il ne nous reste donc plus qu'à parler de quelques-uns des instruments de tortures, puis nous aborderons cette grande journée du 14 juillet 1789, où le peuple, las enfin de tous les despotes, brisa dans sa juste colère cet instrument de tous les tyrans.

Jules VOLNEY.

La suite au prochain numéro.

Le Rédacteur-Gérant, Ad. BERTEAULT.

Lyon, Impr. RODANET et Cie, r. de l'Archevêché, 5.